

26010 - Actions spécifiques dépendance personnes handicapées

Proposition d'attribution de subventions aux associations œuvrant dans le domaine du handicap et d'approbation des termes des projets de convention à conclure entre le Département du Bas-Rhin, d'une part, et diverses associations, d'autre part

CP/2020/340

Service chef de file :

F - Mission autonomie

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer des subventions de fonctionnement à des associations et structures œuvrant dans le domaine du handicap et d'approuver les projets de convention à conclure entre le Département et les organismes bénéficiaires.

Les propositions de subventions détaillées ci-après ont pour objet de permettre aux associations concernées de bénéficier d'un soutien pour la mise en œuvre de la politique de l'autonomie du Département dans le domaine du handicap.

Ces associations interviennent dans les deux domaines suivants :

1. Accompagnement des usagers (actions individuelles, collectives, activités ...)

➤ **Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM 67)**

Introduits par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) sont des dispositifs essentiels dans le paysage de la compensation du handicap et de la restriction de la participation à la vie sociale. Le GEM est un outil d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale des personnes en grande fragilité. Il est organisé sous forme associative et constitué entre personnes ayant des troubles de santé similaires les mettant en situation de vulnérabilité et de fragilité ; il offre un espace pour se soutenir mutuellement dans les difficultés rencontrées, notamment en termes d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Les GEM sont dédiés aux personnes présentant un handicap résultant de troubles psychiques, d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.

L'objectif du Club Loisirs/Groupe d'Entraide Mutuelle est d'amener les adhérents à proposer et à concerter les activités, notamment culturelles.

Le GEM 67 est soutenu par le Conseil départemental depuis plusieurs années.

En 2019, 67 personnes ont participé aux différentes activités proposées par le GEM 67 (sorties, ateliers cuisine...).

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 €.

➤ **Association Pour l'Intégration des Enfants Déficients Auditifs (APIEDA)**

L'Association Pour l'Intégration des Enfants Déficients Auditifs a été créée en 1986. Elle a pour vocation de favoriser l'intégration des enfants déficients auditifs en cycle scolaire ordinaire, d'apporter les informations et conseils sous les formes les plus diverses, de faire connaître les expériences d'intégration en milieu ordinaire et en milieu professionnel vécus actuellement et, de développer la solidarité et l'amitié entre les familles qui se trouvent dans la même situation.

Elle compte 40 familles adhérentes, 8 bénévoles et 1 salarié à temps plein.

Les projets 2020 sont :

- l'accompagnement des élèves aux différents niveaux d'enseignement scolaires dans ses examens de Bac ;
- la formation des parents au code LPC (code qui permet l'entrée dans l'oralisme pour un enfant sourd).

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1500 €.

➤ **Clair de Terre**

L'association Clair de Terre a pour vocation de permettre à des personnes handicapées mentales adultes de partager avec d'autres personnes intégrées, des événements, des loisirs, des activités culturelles et sportives, et des projets favorisant leur intégration sociale. En 2019, 59 personnes en situation de handicap ont fréquenté le Relais en 2019, dont 37 au moins une fois par mois. Il s'agit de nos usagers réguliers et 26 au moins une fois par semaine. 154 permanences ont été assurées.

En 2020, l'association souhaite poursuivre ces activités et ateliers et développer de nouveaux thèmes et temps de rencontres sous forme d'ateliers créatifs.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000€.

➤ **Aide et Union aux blessés de l'Existence (AUBE)**

L'Association AUBE a été créée en 1997 et a pour objectifs de :

- rassembler des usagers de la santé mentale,
- être un lieu d'accueil, d'écoute, de partage et d'activités,
- dédramatiser les problèmes psychiatriques.

Depuis le 1er décembre 2006, l'association gère un Groupe d'Entraide Mutuelle (G.E.M.) qui s'adresse aux personnes souffrant de troubles psychiques et qui a pour objectifs d'aider à rompre l'isolement, de restaurer et maintenir les liens sociaux et redonner confiance en soi.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 6 000 €.

2. Les structures assurant l'information, le soutien et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société

➤ **Centre Ressources Petite enfance et Handicap- AAPEI Strasbourg**

Créé en 2011, le Centre Ressources Petite Enfance & Handicap, porté par l'AAPEI de Strasbourg, a pour objectif de faciliter l'accueil en milieu ordinaire des enfants de moins de 6 ans en situation de handicap, en complément du suivi médical et thérapeutique. Dans cet objectif de réduction des inégalités d'accès au droit commun en facilitant le plus précocement possible l'insertion en milieu ordinaire, d'une part, et dans une finalité globale d'accompagnement à la parentalité, d'autre

part, le Centre Ressources Petite Enfance & handicap :

- accompagne les parents de jeunes enfants en situation de handicap ;
- favorise et accompagne l'accueil de l'enfant en situation de handicap en établissement d'accueil du jeune enfant ou chez un-e assistant-e maternel-le, et facilite leur transition vers l'école maternelle, en apportant des actions de sensibilisation, de conseil et de soutien aux différents professionnels impliqués dans la petite enfance ;
- accompagne les parents eux-mêmes en situation de handicap ayant un jeune enfant.

Cette structure intervient sur l'ensemble du département. Elle s'inscrit pleinement dans les objectifs du Schéma Autonomie 2019/2023 et de département 100% inclusif.

En 2019, le Centre Ressources Petite Enfance et Handicap a poursuivi l'augmentation de son activité auprès des différents publics (professionnels, famille...) :

- au niveau des professionnels, l'activité du Centre Ressources a concerné 156 structures et 84 petits enfants, avec un total cumulé de 376 prestations, soit une augmentation de 75 % par rapport à 2018. Les prestations apportées s'équilibrent entre les différentes sensibilisations, les accompagnements à la socialisation (incluant le projet individuel) et le travail de guidance et conseils auprès des équipes ou des professionnels ;
- au niveau des familles, les accompagnements directs ont concerné 42 enfants.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 25 000€.

➤ **La Nuit du Handicap**

La Nuit du handicap rassemble des personnes en situation de handicap et valides pour un grand événement unique en son genre, festif et gratuit, sur la place publique de 24 villes françaises en organisant des concerts, démonstrations et initiations au handisport, jeux, animations, repas conviviaux.

La Nuit du Handicap, action de sensibilisation du grand public sur l'inclusion des personnes en situation de handicap, est un événement du programme des RDV Autonomie.

En raison des mesures relatives à l'état d'urgence sanitaire, la 3ème édition n'a pu se tenir en juin 2020.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000€, pour assurer la réalisation d'un événement en 2021.

➤ **Fédération des Malades et Handicapés (FMH)**

La Fédération des Malades et Handicapés a pour vocation de sortir les personnes malades et handicapées de leur isolement, de défendre et développer leurs droits spécifiques, de les représenter auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, de les accompagner dans leur projet de vie (logement, formation, travail, insertion sociale et culturelle et leurs démarches administratives (constitution de dossiers), de leur permettre d'accéder à la culture, aux loisirs, aux vacances et à tout ce que les personnes valides peuvent accomplir pour leur épanouissement.

L'activité de la FMH est centrée sur les ateliers-rencontre qui regroupent différentes sortes d'activités offertes aux membres de l'association ou proposées par eux. Le but a pour principe la libre adhésion de chacun, il s'agit d'activités culturelles, de loisirs, de formation ou d'information.

Les bénévoles de la FMH ont su organiser tout au long de l'année différentes manifestations et animations.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 9 800 €.

➤ **Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail (UNIAT Alsace)**

Créée en 1924 dans le bassin industriel de Sarreguemines, l'Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail (UNIAT) s'est étendue rapidement à toute l'Alsace-Moselle où elle est structurée en association de droit local (loi de 1908), avec un groupement d'Alsace et un groupement de Moselle.

Son objet social est d'informer, de conseiller voire d'accompagner de façon ponctuelle les personnes en matière de législation sociale (accidents et maladies professionnelles, d'assurance maladie, invalidité, décès, vieillesse, retraite complémentaire). L'UNIAT propose également une assistance dans les démarches administratives.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000 €.

➤ **Les Auxiliaires des aveugles**

Les Auxiliaires des Aveugles ont pour but de favoriser l'inclusion sociale des déficients visuels en leur apportant un soutien quotidien dans l'ensemble de leurs démarches (aide à la lecture et à l'écriture, accompagnement dans leurs déplacements, visites au domicile de personnes handicapées vieillissantes).

En 2019, l'Association a poursuivi son activité essentielle de guidages et accompagnements divers, ainsi que d'interventions à domicile. Des manifestations (repas, randonnées, excursions) ont également été organisées en 2019.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 240 €.

➤ **Union départementale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (Udapei 67)**

L'association fédère 8 Associations du Mouvement Parental, qui :

- assurent annuellement 30 000 heures de bénévolat, notamment en accompagnement des personnes en situation de handicap ;
- regroupent quelques 2 500 familles, dont 1 000 adhérentes au Mouvement,
- gèrent 60 établissements et services spécialisés ;
- emploient 1 000 professionnels ;
- accueillent dans leurs établissements 2 200 personnes handicapées mentales et associées.

Ces établissements et services ont été créés en 40 ans dans le département du Bas-Rhin.

L'UDAPEI 67 représente la parole des personnes et de leurs familles dans de nombreuses associations et organismes divers (MDPH, UDAF, CREAI, CDAPH, CDCPH, CDCA).

En 2020, l'UDAPEI 67 souhaite notamment :

- poursuivre, suite au renouvellement des municipalités, la formation des agents des communes aux spécificités du handicap mental ;
- sensibiliser à la démarche S3A en faveur des personnes handicapées mentales (accueil, accompagnement, accessibilité) ;
- poursuite des travaux engagés sur la création d'un kit « autodétermination » à destination des parents et professionnels.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000€.

➤ **Union Nationale des Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques (UNAFAM 67)**

Le but de l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux (UNAFAM) est de soutenir les familles touchées par la maladie psychique en rompant l'isolement qui existe, en soutenant le malade et ses proches, en conjuguant la recherche d'insertion sociale et la dispense de soins, et en essayant de changer l'image de la "maladie mentale".

Pour cela, l'association a mis en place 10 groupes de parole, une ligne téléphonique d'écoute et des activités permettant aux familles de rompre leur isolement.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 €.

➤ **Association Les Cécoignels**

L'Association Les Cécoignels a été créée en 1986. Il s'agit d'un centre d'hébergement et de loisirs équestres pour handicapés et valides. L'objectif de ce centre est d'accueillir des enfants et adultes présentant des inadaptations sociales, des troubles du comportement, des handicaps moteurs, psychiques, mentaux ou sensoriels. Le cheval permet de mener un travail pédagogique, voire thérapeutique, ainsi qu'une rencontre entre « handicapés » et « valides ».

En 2019, le centre a poursuivi son accueil d'institutions (FAM, MAS, IME, MECS...).

En 2020, l'association souhaite étendre son action aux personnes âgées, en développant le lien intergénérationnel.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 17 000 €.

➤ **Animal'Hom**

Créée en 2014, l'association Animal'Hom a pour but d'organiser toute forme d'activité auprès de personnes présentant des troubles psychiques nécessitant une relation d'aide à l'insertion dans la cité, de soutien dans leur parcours de soins ou d'apport éducatif.

Pour cela, l'association a développé :

- un espace de médiation par l'animal (EMA)
- un dispositif d'accompagnement au rétablissement et à l'insertion dans la cité (DARIC) : pour organiser des ateliers centrés sur le développement personnel, la remobilisation par l'activité et l'accompagnement vers l'insertion, l'élaboration d'un projet de vie pour la personne et son accompagnement dans sa réalisation
- un espace bricolage, installation, rénovation à domicile (BIRD) pour l'adaptation du logement aux besoins (déménagement...).

Le soutien porte sur le dispositif DARIC, dont l'objectif est la prise en charge globale de personnes présentant un handicap psychique sévère à partir d'un programme de suivi individualisé et 4 volets d'actions déployés selon la demande du bénéficiaire : des actions pour une éducation-promotion de la santé, des actions pour favoriser l'insertion, des actions pour favoriser l'insertion sociale et la destigmatisation et des actions de développement personnel en présence de pairs-aidants. 20 personnes ont été suivies par ce dispositif en 2019.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000€.

➤ **Centre de Ressources, d'Informations et de Conseils en Aides Techniques (CEP-CICAT)**

L'association « Centre d'Exposition Permanent (CEP) – Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques (CICAT) regroupe deux entités qui œuvrent à la prise en charge des personnes en situation de handicap autour de la question des aides techniques individuelles.

Le CEP a pour objectif de favoriser la réadaptation et la réinsertion de la personne en perte d'autonomie en la conseillant et en l'accompagnant dans son projet. Il

assure 4 missions d'information, de conseil, d'évaluation et de diagnostic.

Sur la partie CICAT, l'association assure cinq fonctions principales :

- apporter de l'information/conseil sur les aides techniques et l'accessibilité ;
- offrir un service de démonstration/essai/prêt ;
- contribuer activement au développement de la compétence des professionnels ;
- promouvoir les savoir-faire locaux spécifiques ;
- produire de la connaissance intelligente sur les aides techniques.

Il est proposé d'approuver les termes du projet de convention, à conclure entre le Département et le CEP-CICAT, et d'attribuer une subvention de 48 000 €.

➤ **Centre de Ressources sur le Handicap Psychique (CREHPSY)**

Le CREHPSY est un établissement médico-social au sens de la loi du 2 janvier 2002, financé par l'ARS, et géré par un Groupement de Coopération Médico-Sociale (GCMS). Celui-ci a été créé en mars 2014 dans le cadre d'un partenariat entre l'AFEJI, l'UNAFAM, La Vie Active et des acteurs de la région : acteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires, représentants d'usagers et de familles.

Son ambition est de favoriser la fluidité des parcours des personnes en situation de handicap psychique ainsi que l'émergence de réponses individuelles et collectives adaptées, permettant ainsi d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique et de leurs proches. Le CREHPSY déploie des antennes à Sélestat, Strasbourg, Saverne, Molsheim et Haguenau.

En 2019, leur site internet d'information a comptabilisé 32 000 visites.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 4 000 €. La subvention sera versée à l'association Route Nouvelle Alsace pour le GCSMS. Une convention sera conclue à cet effet comme le prévoit l'article L1611-4 du CGCT.

➤ **ESAT Evasion (APEI Centre Alsace)**

Depuis plus de 15 ans, l'Esat Evasion soutient depuis plus d'une quinzaine d'années les structures médico-sociales dans le développement de leurs projets artistiques et les incite à inscrire un projet culturel dans leur projet d'établissement.

En 2017, cette action s'est traduite dans la création d'un Centre de Ressources culture et Handicap dont la mission principale est de garantir l'accessibilité à la culture aux personnes en situation de handicap. Cette création était soutenue par les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la Ville de Sélestat et les services de l'Etat (DRAC) par une convention 2017-2019.

Pour poursuivre le soutien à cette action, il est proposé d'attribuer une subvention de 7 000€.

➤ **Association Jeff**

L'Association Jeff soutient les personnes en situation de handicap psychique dans leur quotidien (maintien dans le logement), leur insertion sociale et professionnelle, pour qu'elles retrouvent l'autonomie et une place de citoyen. Le projet de l'association s'inscrit dans l'ensemble du plan territorial de la santé mentale. L'accompagnement est réalisé par des pairs-aidants pour la construction d'une relation de confiance. L'objectif 2020 est réorganiser les activités de l'association en créant un service à la personne et un service d'accompagnement social et professionnel.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000€.

➤ **Comité départemental de la Jeunesse au plein Air du Bas-Rhin (JPA67)**

Depuis 2010, la Jeunesse au Plein Air du Bas-Rhin porte le Centre Ressources

Enfance-Jeunesse & Handicap (CREJH), afin de faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap dans le loisir en milieu ordinaire.

Les mesures de l'état d'urgence sanitaire ont mis en lumière les besoins de répit des parents ayant un enfant en situation de handicap.

L'action est le développement d'une action de répit en direction de ces parents, par le développement d'accueil des enfants en structures ouvertes de l'éducation nationale et/ou par l'intervention d'un prestataire de service au domicile des parents.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000€.

➤ **AFTC**

Face au constat de régression des compétences des bénéficiaires accompagnés par l'AFTC suite au contexte de confinement, l'AFTC, en lien avec l'ATE67, propose la mise en place d'ateliers de stimulation les samedis. Ces temps constitueraient également des temps de répit pour les aidants.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000€.

➤ **Association ASDEPAL**

Créée en 2014, l'association ASDEPAL souhaite développer un café-aidant pour aider et soutenir les aidants.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1000€.

➤ **ARIBa**

L'Association francophone des professionnels de la basse vision organise les 27 et 28 novembre prochain à Strasbourg leur 13ème congrès. Ce congrès qui constitue une action d'information et de formation des professionnels permet de faire connaître les problématiques du handicap visuel, pour préserver l'autonomie, la qualité de vie et l'inclusion des personnes malvoyantes.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 500€.

➤ **APF Strasbourg**

L'APF souhaite développer une action de sensibilisation en milieu scolaire pour :

- changer de regard sur le handicap, lutter contre les idées reçues et préjugés ;
- acquérir de nouvelles connaissances pour mieux appréhender le handicap et la personne handicapée ;
- promouvoir le sens civique et la notion de « vivre-ensemble » ;
- prendre conscience des difficultés rencontrées par les personnes handicapées par la mise en situation.

Cette action « Sensibiliser les citoyens de demain pour changer de regard sur le handicap » s'inscrit dans l'objectif 2-2 du Schéma Autonomie 2019-2023 (développer des actions de sensibilisation dans différents lieux de vie et adaptées à chaque public), et plus particulièrement la Fiche-action 3 « Changer le regard des jeunes sur la perte d'autonomie et le handicap ».

Il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000€.

➤ **URIOPSS Grand Est**

L'URIOPSS participe à l'enquête réalisée par le Collectif Handicap Grand Est (CERHGE) de connaissance des populations en situation de handicap dans la Cité des Ecrivains. En complément des financements accordés pour cette enquête et pour la soutenir, l'action proposée vise à développer des actions pour mieux repérer

les personnes en situation de handicap non connues des services sociaux.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 800€.

➤ **ESEIS-AFRIS**

Dans le cadre de l'appel à projet porté par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), visant à tirer les enseignements de la crise sanitaire, l'École supérieure européenne de l'Intervention sociale- Association pour la Formation et la Recherche en Intervention Sociale propose la réalisation d'une étude évaluative portant sur les « oubliés de la crise COVID-19 : soutenir les aides et aidants à domicile ». Les objectifs sont les suivants :

- réaliser une étude évaluative autour des modalités de soutien des professionnels et des aidants à domicile mises en œuvre par les employeurs en période de crise.
- développer et consolider une expérimentation de groupes de réflexions de professionnels et d'aidants à domicile.
- élaborer un Guide méthodologique « Le soutien des intervenants à domicile en situation de crise ».
- valoriser les métiers de l'aide et du soin à domicile par ces actions.

Pour soutenir ce projet, il est proposé d'attribuer une subvention de 26 848€, assurant le co-financement des crédits de la CNSA.

➤ **Association Française des polyarthritiques et des rhumatismes inflammatoires chroniques**

L'association organise chaque année dans une vingtaine de villes un salon pour :

- apporter une information pratique et réaliste sur la maladie, ses symptômes, son vécu au quotidien, ses traitements ;
- permettre au grand public et aux personnes atteintes de poser librement des questions sur leurs freins, motivations et difficultés ;
- transmettre toutes les informations utiles pour accéder à un diagnostic précoce et une prise en charge adaptée, prévenir le handicap et améliorer la qualité de vie des malades.

En 2019, le Salon de la polyarthrite à Goxwiller a accueilli plus de 200 personnes.

Pour soutenir le 20ème Salon, qui se tiendra en octobre 2020, il est proposé d'attribuer une subvention de 500€.

La commission autonomie et Silver développement a émis un avis favorable à ces propositions le 21 septembre 2020.

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
15220	65-6574-52	295 000,00 €	242 500,00 €	223 188,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- *décide d'attribuer les subventions figurant dans les tableaux annexés à la présente*

délibération, représentant un montant total de 223 188€ pour l'année 2020 ;

- approuve les termes du projet de convention, joint en annexe, à conclure entre le Département et le CEP-CICAT ;
- approuve les termes du projet de convention, joint en annexe, à conclure entre le Département et l'Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale - Association pour la Formation et la Recherche en Intervention Sociale (ESESI-AFRIS) ;
- approuve les termes du projet de convention, ci-joint, à conclure entre le Département et l'AAPEI de Strasbourg ;
- approuve la modification de l'objet de la subvention versée en 2019 à l'AFTC afin que le reliquat non utilisé serve à financer en 2020 et 2021 le transport collectif des usagers fréquentant l'accueil de jour à Illkirch-Graffenstaden
- approuve les termes du projet d'avenant à la convention, ci-joint, à conclure entre le Département et l'AFTC modifiant pour l'année 2020 l'objet de la subvention ;
- approuve la convention à passer avec l'association Route Nouvelle et le GCSMS.
- autorise son président à signer les conventions à conclure avec le CEP-CICAT, l'ESESI-AFRIS, l'AAPEI de Strasbourg, Route Nouvelle et le GCSMS, et l'avenant avec l'AFTC.

Strasbourg, le 06/10/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY